

Président : M. Danik Philipona

Présents : Comité 4  
Membres et parents : 15

Nombres de suffrages : 15

Excusés : M. Roberto Moschella, professeur du Club  
Mme Pierrette Thalmann, juge  
Mme Pollet, Mme Grandjean, Mme Zermatten  
Hortense Repond, Stéphane Perroud (moniteurs)

---

### **1. Ouverture de l'Assemblée Générale et salutations**

A 19h12, M. Philipona déclare l'assemblée ouverte et salue chaleureusement les personnes présentes.

Le président rappelle que l'assemblée a été convoquée par courrier ordinaire, le 6 mai 2009, selon les statuts du Club.

Il cite les membres excusés.

Il désigne un scrutateur dans la salle, vu le petit nombre de personnes dans la salle: Gilbert Repond.

Concernant l'ordre du jour, il informe d'abord l'assemblée qu'aucun courrier n'est parvenu au comité. Puis il propose à l'assemblée une modification de l'ordre du jour: il propose qu'un point 9 « Modification des statuts » soit ajouté, que le point le point 9 « Propositions individuelles » devienne le point 10 et que le point 10 « Divers » devienne le point 11.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

### **2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 5 juin 2008**

Comme indiqué dans la convocation du 6 mai 2009 celui-ci pouvait être consulté sur le site Internet du Club ou demandé à la secrétaire. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

### **3. Rapport du Président**

Le président en vient aux activités du Club et lit le rapport des activités 2008/2009 :

« Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale. Je me réjouis de vous rencontrer à cette occasion. Un an déjà, beaucoup d'émotions durant ces derniers mois et beaucoup de soucis pour les mois à venir. En effet, malgré tous nos efforts et ceux de l'Association des sports de glace de la Gruyère, nous n'avons pas trouvé de solution satisfaisante pour le début de la prochaine saison qui ne pourra débuter, je vous le rappelle, que le 15 novembre! Je tiens tout de même à remercier le Conseil communal de Bulle qui a décidé de nous accorder un montant exceptionnel et unique de CHF 5'000 pour couvrir une partie des frais de location de glace à l'extérieur avant l'ouverture de la patinoire d'Espace Gruyère.

Je tiens également à remercier tout le comité pour son travail tout au long de cette année et vous aussi chers membres et parents pour votre engagement.

Enfin, je félicite nos patineurs pour tous leurs efforts et les résultats qu'ils ont obtenu en compétition pendant toute la saison. A ce sujet, passe la parole à Mme Giller pour la lecture du rapport de la Commission technique.

Vive le patinage artistique et plus particulièrement le CP la Gruyère

Merci »

Au terme de ce rapport, la discussion n'est pas demandée. M. Philipona passe alors la parole à Mme Giller pour la lecture du rapport de la commission technique:

#### **Rapport des tests et des compétitions pour la saison 2008-2009**

Cette saison : 2 sessions de tests ARP et USP et une session de tests étoiles organisés par le club.

Tests romands :	10
Tests suisses :	7
Tests Etoiles :	34

49 participations en compétition pour la saison 2008-2009, dont :

#### **Compétitions régionales :**

Coupe du Rhône	Monthey	7
Coupe Neuchâteloise	Neuchâtel	8
International Ice Trophy	Bienne	3
Championnat Fribourgeois	Bulle	<u>18</u>
		36 participations en compétitions régionales

#### **Compétitions romandes:**

Coupe de libre	Lausanne	2
Championnat Romand	Genève	3
Coupe romande ARP	Saint-Imier	4
Coupe romande USP	Sion	<u>1</u>
		10 participations en compétitions romandes

#### **Compétitions de niveau national et Swiss cup**

Championnat suisse minimes	1
Eulach Swiss Cup Winthertur	1
Zug swiss cup trophy	1

#### **4. Comptes de l'exercice 2006/2007**

M. Philipona laisse la parole à Gérard Perroud qui a dû remplacer la trésorière du Club, Mme Laurence Pernet, au pied levé.

L'assemblée prend connaissance des comptes qui lui sont présentés.

M. Perroud donne quelques explications. M. Repond remarque la baisse du montant des subventions.

#### **5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes**

M. Philipona remercie M. Perroud pour la bonne tenue des compte et passe la parole à Mme Novella Tercier qui donne lecture du P.V. des vérificatrices des comptes. Mme

Tercier précise qu'elles ont procédé à des investigations par pointages des écritures et contrôlé le capital fortune du club. Au vu de ce qui précède, Mme Tercier recommande l'approbation des comptes et donne décharge à M. Perroud et au comité avec remerciement pour la parfaite gestion et la tenue des comptes.

Les comptes 2008/2009 sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

#### **6. Budget 2009/2010**

Le budget 2009/2010 est présenté aux membres. M. Perroud donne quelques explications complémentaires.

Le budget ne fait l'objet d'aucune question et est accepté à l'unanimité.

M. Philipona remercie M. Perroud pour son travail.

M. Broch demande si nous avons un « département » sponsoring. M. Philipona lui répond que nous contactons régulièrement des entreprises soit pour un sponsoring annuel, soit pour des actions ponctuelles (ex. libretto du Championnat fribourgeois ou du gala).

#### **7. Election des vérificateurs des comptes**

Mesdames Novella Tercier et Nadine Zermatten souhaitent mettre un terme à leur mandat. Mme Repond nous fait remarquer qu'elles ne peuvent pas arrêter les deux en même temps. Mme Tercier doit en discuter avec Mme Zermatten, absente ce soir. M. Philipona demande à Mme Tercier qu'elle nous transmette leur décision dès qu'elle en aura discuté avec Mme Zermatten pour savoir qui arrête et qui continue.

M. Philipona propose à l'assemblée de nommer un-e deuxième scrutateur-trice. Annelise Rütimann propose sa candidature et est élue à l'unanimité.

#### **8. Comité : démissions, admissions**

M. Philipona annonce que Mesdames Florence Oberson (secrétaire), Goshia Zablocka et Laurence Pernet (caissière) ont donné leur démission et que les quatre autres membres, à savoir Mesdames Viviane Giller et Carole Fritschi, et Messieurs Gérard Perroud et Danik Philipona sont prêts à continuer leur travail au sein du comité.

M. Philipona présente à l'assemblée Mme Sisca Eben qui a rejoint le comité pendant la saison et qui doit être officiellement élue. Mme Eben est élue à l'unanimité par applaudissements.

Ensuite, M. Philipona explique que la caisse a dû être reprise au pied levé pendant la saison par Gérard Perroud et annonce que Mme Anne-Claude Kolly a accepté de reprendre cette charge, mais hors comité. Il demande à l'assemblée s'il y a des remarques ou oppositions. L'assemblée applaudit Mme Kolly.

M. Perroud prend la parole pour expliquer la situation très difficile qu'a connue le comité pendant la dernière saison, puisqu'il a fonctionné en sous-effectifs. Il informe l'assemblée que les membres du comité non démissionnaires ne veulent pas, ne peuvent pas continuer comme cela. Il annonce que le comité est à la recherche de deux nouveaux membres et demande à l'assemblée si des personnes se proposent pour devenir membres du comité.

Personne ne se manifeste. M. Philipona dit que le comité écrira à nouveau à tous les membres dans le but de trouver de nouvelles recrues.

M. Repond propose que le genre de travail et d'aptitudes attendus chez les futurs membres du comité soient précisés sur la lettre.

Mme Repond estime que les parents des membres du groupe de compétition doivent s'investir.

M. Philipona propose à l'assemblée de réélire le comité en bloc. L'assemblée réélit le comité à l'unanimité par applaudissements.

M. Perroud, vice-président, prend alors la parole au nom du comité et informe l'assemblée que les membres du comité actuel se réservent le droit de ne pas accepter leur réélection si personne ne les rejoint d'ici à mi-juillet.

Mme Niquille, membre d'honneur et ancienne présidente, s'adresse aux membres du comité en leur confirmant que leur appel au secours a été entendu. Pour elle, la balle est maintenant dans le camp des parents.

M. Castella prend la parole à son tour et explique au comité que, s'il ne se propose pas, ce n'est pas par manque d'intérêt, mais par manque de temps puisqu'il est conseiller communal. Toutefois, il se déclare prêt à donner des coups de main ponctuels.

### **9. Modification des statuts**

M. Perroud présente à l'assemblée le projet: « Cool and clean », un concours qui consiste à promouvoir un sport sans alcool et sans fumée.

Si nous voulons pouvoir participer à ce concours et recevoir d'éventuelles subventions, nous devons faire figurer dans nos statuts un article dans lequel nous confirmons respecter les principes de la Charte d'éthique de Swiss Olympic. M. Perroud lit la charte ainsi que l'article que nous souhaiterions placer dans les statuts et demande s'il y a des questions. Comme ce n'est pas le cas, M. Philipona propose de passer au vote. A l'unanimité, les membres de l'assemblée acceptent l'ajout de ce point dans les statuts.

### **10. Propositions individuelles**

Le président n'a reçu aucune proposition individuelle donc il passe au point suivant.

### **11. Divers**

- Mme Simic s'adresse aux membres du groupe compétition. Elle suggère que le cours de préparation physique ait toujours lieu le jeudi et qu'il soit plus assidûment suivi.

- M. Philipona passe la parole à Mme Fritschi, présidente de l'Association des Sports de glace de la Gruyère. Le discours de Mme Fritschi est retranscrit ci-dessous:

« Bonsoir Mesdames et Messieurs, chers patineurs

J'ai le plaisir de vous saluer de la part du comité de l'Association des Sports de glace de la Gruyère et profite de l'occasion pour vous adresser nos chaleureuses félicitations pour la saison de patinage écoulée, pour les résultats obtenus par les membres du groupe Compétition et pour le gala.

Il y a une année, je vous faisais part de notre pessimisme quant à la saison 2009-2010 et, malheureusement, malgré les nombreux efforts consentis, les contacts pris et les discussions menées avec le Conseil communal, nous n'avons pas pu trouver de solution pour cet automne.

La patinoire n'ouvrira que le 15 novembre 2009 et nous en sommes désolés !

Nous relevons tout de même que le Conseil communal a débloqué un montant exceptionnel afin d'aider financièrement les clubs de hockey et de patinage. Cette somme (CHF 5000.- pour le CPGR) doit soulager les clubs qui auront des frais supplémentaires dus à la location de la glace à l'extérieur l'automne prochain.

Il va de soi que nous continuons à chercher une solution définitive au problème du manque de glace. Or il semble évident que nous ne pourrions pas résoudre ce problème à court terme. Il y a deux options possibles, qui passeront probablement toutes les deux par le concept du centre polysportif: soit Espace Gruyère sera agrandi et la patinoire ne fermera plus pendant toute la saison, soit une nouvelle patinoire sera construite. Nous suivons et soutenons les démarches effectuées par la Commission des sports de l'ARG. Nous vous tiendrons évidemment informés de l'avancement du projet de centre polysportif.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, malgré tout, au nom de l'ASGG, une excellente saison 2009-2010. »

M. Philipona remercie Mme Fritschi pour son message.

- Mme Repond demande si les moniteurs ont déjà été contactés pour les cours off-ice (du vendredi à 17h45). Comme ce n'est pas le cas, elle en touchera un mot à Hortense, sa fille, monitrice du Club.

- M. Perroud informe l'assemblée de l'intention d'Espace Gruyère d'uniformiser l'heure de début des cours. Cette saison, tous les cours débuteraient à 16h45.

- M. Philipona passe ensuite la parole à Mme Pernet pour qu'elle puisse présenter le projet de vente de chocolats pendant le Comptoir gruérien. En voici les principes:

\* Un comité formé de Mesdames Niquille, Castella et Pernet s'est constitué.

\* Seuls des chocolats seront vendus.

\* La vente aura lieu sur le stand de la boulangerie-confiserie de M. Philipona.

\* Besoin d'aide pour l'emballage des chocolats (délai: septembre-octobre) et pour la vente pendant le comptoir. Un doodle sera envoyé aux membres.

\* Rappel: la participation des membres du groupe de compétition est obligatoire.

\* Appel aux membres: s'ils connaissent des entrepreneurs, ils sont invités à leur demander des entrées gratuites.

\* Chaque jour, un adulte sera responsable du stand. A ce sujet, les organisatrices cherchent encore un adulte qui pourrait se libérer la journée pendant la période du Comptoir. Mme Fritschi accepte ce travail.

- M. Perroud informe l'assemblée de la démission de M. Ducrot, notre webmaster, et annonce qu'il prépare lui-même un nouveau site pour le Club. M. Philipona remercie M. Ducrot pour son travail.

- M. Perroud annonce que le loto aura lieu le dimanche 25 avril 2010. Mme Repond rappelle que nous devons fournir 17 personnes pour travailler le soir du loto.

- Mme Niquille prend la parole en tant que présidente d'honneur. Elle explique à l'assemblée que pendant les 7 ans de sa présidence elle a pu compter sur le travail de collaborateurs efficaces. Elle compare un membre de comité à un jongleur: beaucoup de travail et d'habileté (diplomatie) sont nécessaires au jongleur pour jongler avec 3, 4, 5 balles. Elle souhaite vraiment que les membres du Club aient entendu les préoccupations et besoins du comité actuel.

- Mme Pernet se dit touchée et remercie le comité. Elle ajoute qu'elle ne peut pas s'engager actuellement.

Le président remercie encore tous les acteurs qui ont animé cette Assemblée et souhaite bonne route au Club de Patinage de la Gruyère. Il lève la séance à 20h45 et invite les membres de l'assemblée à partager un verre de l'amitié qui leur est offert au restaurant Les Halles.

Carole Fritschi

Danik Philipona

Secrétaire

Président

Bulle, le 15 septembre 2009